

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 022-200064699-20250227-DEL2025\_005-DE



# Rapport d'orientation budgétaire 2025

---

Commune de Beaussais Sur Mer

# Rapport d'orientation budgétaire 2025

## COMMUNE DE BEAUSSAIS SUR MER

### Préambule

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et appelée loi « NOTRe » vient modifier les modalités d'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) afin d'accentuer l'information des conseillers municipaux sur les priorités du Budget Primitif mais aussi sur la situation et évolution financière de la collectivité.

Ainsi, le Débat d'Orientation Budgétaire s'effectue sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) sur les engagements pluriannuels, la santé financière de la collectivité, la gestion de la dette, l'évolution de la fiscalité locale et l'évolution des dépenses du personnel.

Conformément au décret 2016-841 du 26 juin 2016, le ROB est transmis au préfet et au Président de Dinan Agglomération et sera publié sur le site internet de la commune.

## I / INTRODUCTION AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent.

2024 a une nouvelle fois marqué les esprits par les conflits en tous genres et par les instabilités politiques quels que soient les pays.

2025 se place sous les mêmes augures.

Force est de constater que les crises diplomatiques, migratoires, climatiques, financières, commerciales et autres perdurent. Nous sommes résolument installés dans une ère d'insécurité sous toutes ses formes avec une orientation générale qu'il est difficile de cerner. Nous pourrions appeler cela « le brouillard de la conjoncture ». Il est alors difficile de faire des prévisions budgétaires à court terme et d'investir sur le moyen terme tant les variables sont nombreuses et complexes à appréhender.

Quels sont les « amers » :

L'économie mondiale devrait rester résiliente malgré des difficultés considérables, selon la dernière édition des *Perspectives économiques de l'OCDE*. La croissance du PIB mondial devrait atteindre 3.3 % en 2025 et en 2026, contre 3.2 % en 2024. Au sein des économies de l'OCDE, l'inflation devrait continuer de diminuer, passant de 5.4 % en 2024 à 3.8 % en 2025 puis à 3.0 % en 2026, grâce à l'orientation restrictive persistante de la politique monétaire dans la plupart des pays. L'inflation globale est déjà revenue au niveau des objectifs fixés par les banques centrales dans près de la moitié des économies avancées et près de 60 % des économies de marché émergentes.

Pour la France, si l'on se réfère aux dernières prévisions de la banque centrale, l'inflation reculerait nettement : après + 5,7 % en 2023, elle s'établirait à + 2,5 % en 2024 puis à + 1,5 % en 2025 en raison notamment de la baisse annoncée des prix de l'électricité, et resterait modérée en 2026 (+ 1,7 %). Du fait de cette désinflation, les salaires progressent désormais plus rapidement que les prix à la consommation. Cette progression des salaires réels soutiendrait le pouvoir d'achat, puis la consommation. Le taux de chômage remonterait légèrement en 2025, avant de reprendre sa décrue grâce à la reprise de l'activité pour s'établir à 7,3 % fin 2026.

La projection de croissance serait de 0.9 % en 2025 contre 1,1 % en 2024.

De surcroît l'état général des finances publiques (taux d'endettement de 112% du PIB) et la pression pour réduire la dette de l'ensemble des pouvoirs publics risque de se traduire par des mesures visant à réduire les dépenses des collectivités territoriales (surtout de fonctionnement) voire les fonds que l'Etat leur verse.

Cette conjoncture et surtout l'incertitude qui en découle pèse indéniablement sur les budgets des communes autant dans leur élaboration que dans leur pilotage.

Elle met sous forte pression la partie fonctionnement en raison de l'augmentation du prix des matières premières (alimentation) et de l'énergie (carburant, combustible), et des incertitudes quant aux dotations de l'Etat, (à l'heure où ces lignes sont rédigées, le budget de l'Etat n'a toujours pas été voté).

Elle engendre inévitablement vigilance et frilosité quant aux marges de manœuvre pour les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets d'investissement en raison des taux d'intérêt élevés et de potentielles diminutions des subventions accordées. Les conséquences pour les professionnels des travaux publics, pour les associations et pour toutes les entreprises ayant des contrats avec les communes seront importantes.

De nombreuses collectivités ont d'ores et déjà opté pour des coupes drastiques dans les domaines de la culture, dans leurs investissements fonciers et dans leurs recrutements.

## II / ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE POUR 2025

Les axes d'effort définis en 2024 perdureront au regard du contexte évoqué supra :

- combattre la précarité sociale ;
- continuer de construire l'avenir en conformité avec les grandes politiques publiques (jeunesse, développement durable) ;
- capitaliser sur les dividendes de la politique d'investissement menée depuis 10 ans pour absorber la pression budgétaire et continuer à investir.

Les priorités 2025 en termes d'investissement seront le début des travaux de rénovation et d'aménagement du bourg de Trégon, ainsi que la finalisation des travaux de voirie débutés en 2024.

## Les engagements pour 2025

### 1/ Une commune attachée à l'accompagnement en direction des plus fragiles.

Les actions menées en 2024 vont continuer en 2025 pour des demandes qui sont sans cesse plus importantes, notamment auprès de Beaussais Solidarité.

- aides d'urgence pécuniaires mises en place pour l'achat de denrées de première nécessité, de bons d'achat pour du carburant ou pour du matériel permettant d'accéder à un emploi (ordinateur, vêtements, carte de transport, etc.) ;
- actions menées en étroite coopération avec les associations caritatives de Beaussais-sur-Mer (Beaussais Solidarité, Boutik Solidaire, Secours Catholique...) qui reçoivent un soutien financier substantiel de la part de la commune pour leur permettre de remplir leur mission. Un futur local commun qui regroupera toutes les associations solidaires au sein de la zone de Coutelouche sera en construction en 2025. Il aura une surface de 288 m<sup>2</sup> et comprend plusieurs espaces pour :
  - l'épicerie solidaire : 87,5 m<sup>2</sup>
  - Boutik Solidaire : 31,7 m<sup>2</sup>
  - Repar'toi-même : 31,7 m<sup>2</sup>
- Le dispositif d'aide à la recherche de logements sociaux et de logements d'urgence est toujours aussi actif, avec les Maisons du Cœur et la résidence Simone Veil (A noter la fin de la convention avec STEREDENN fin 2025 ce qui rendra le CCAS bailleur des logements correspondants).
- Le bailleur social La Rance a mis en service en juin 2024 12 nouveaux pavillons :
  - 3 logements de type 3
  - 7 logements de type 4
  - 2 logements de type 5

La Rance mettra également en service 4 pavillons pour fin 2025 ou début 2026. A savoir que 10 autres pavillons verront aussi le jour pour le premier semestre 2027. Le bailleur reste à déterminer.

Concernant les personnes handicapées, la réflexion débutée en 2022 pour élaborer un projet d'habitat inclusif mixte en étroite collaboration avec l'association Familles Solidaires Bretagne se poursuit à un rythme soutenu. Une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) émise par le département a été envoyée. Le bornage des deux parcelles concernées par le projet a été effectué fin 2024. Le permis de construire devrait être déposé en 2025 pour un début de réalisation des travaux en 2026.

## **2/ Une attention particulière pour la jeunesse**

Les deux écoles ont respectivement les effectifs suivants :

Saint Joseph (6 classes)	Henri Derouin (11 classes)
2024 : 144	2024 : 280
2023 : 131	2023 : 280
2022 : 147	2022 : 278
2021 : 158	2021 : 260

EFFECTIF total : 424 élèves

Ecole H. Derouin : l'effectif est stable depuis 3 ans

Ecole St Joseph : l'effectif est en hausse après la crainte d'une fermeture de classe pendant l'année scolaire 2023/2024, une convention a été signée entre la mairie et l'école.

Ecole H. Derouin : un devis est en cours pour l'aménagement de la cour végétalisée de l'école avec un banc coffre, un pont de singes, une structure en bois, une cabane végétale. Une ombrière avec panneaux photovoltaïques a été réalisée.

Concernant le développement des activités pour la jeunesse :

- ✓ L'école de musique « Beaussais Muzik », ouverte en septembre 2019, compte aujourd'hui 64 adhérents et propose de multiples activités : piano, chant et guitare ;
- ✓ Poursuite d'une réflexion autour de la construction d'un nouveau restaurant scolaire incluant une cuisine centralisée ;

- ✓ Le centre de loisirs : depuis 2020 les petits 3 – 6 ans sont accueillis séparés des plus grands avec des équipes dédiées à chaque groupe ;
- ✓ Organisation d'une journée dédiée au handicap (« handiday ») avec conférence thématique le matin et activités l'après-midi (parcours sensoriel, sport adapté, etc.)
- ✓ Rénovation de la salle des sports Jean Cochet (vestiaires, salles, sanitaires, soufflant sur minuterie, peintures, électricité)

### **3/ Le soutien de la commune aux associations et collectifs citoyens**

Pour 2025, la commune s'engage pour un soutien plus ciblé auprès des associations qui souffrent d'un bilan budgétaire fragile ou qui répondent directement aux axes d'effort définis ci-dessus (aide aux personnes fragiles, lutte contre la précarité, etc.)

Un règlement d'attribution des subventions est en cours d'élaboration. Il vise à rappeler les principes fondamentaux qui régissent l'octroi de fonds publics à destination des associations ainsi que les critères d'attribution. Il sera finalisé avec toutes les parties prenantes.

### **4/ L'engagement de la commune en faveur du développement durable, de la transition énergétique et de la transformation numérique et de la valorisation de son patrimoine**

En termes de développement durable et de transition énergétique, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des grands bâtiments publics a débuté en 2022 avec le hangar de Coutelouche, s'est poursuivi en 2023 avec le centre technique municipal et continuera en 2025 avec une ombrière dans l'enceinte de l'école Henri Derouin.

#### **4.1/ Végétalisation de la commune de Beaussais-sur-Mer**

La commune doit être une source d'alimentation locale avec l'implantation de fruitiers accessible à la population, dans les espaces publics et privés par le biais de l'opération "une maison un arbre" reconduite sur l'année 2025 dans les communes de Trégon et de Ploubalay.

Les jardins associatifs sont soutenus par la commune et apportent aux bénéficiaires des légumes biologiques gratuits afin de promouvoir une alimentation saine pour les personnes les plus précaires. Il faut souligner l'augmentation des bénéficiaires (150 familles) ayant recours à l'épicerie solidaire chaque semaine. Une réflexion commune entre les élus et les associations a été menée et va permettre l'acquisition d'un nouveau terrain courant du premier trimestre 2025 de 7122 mètres carrés au sein de la zone de Coutelouche afin de répondre au besoin (via une convention d'occupation gratuite car le terrain appartient au CCAS).

### **Pour l'entretien des espaces verts :**

Grâce à l'achat d'une broyeuse, d'une tondeuse « mulching » et de l'éco-pâturage, les espaces verts seront entretenus avec des **méthodes plus respectueuses de l'environnement** afin de préserver la biodiversité.

Le « **Zéro phyto** » interdit totalement l'usage des pesticides, fongicides et engrais chimiques, dans les cimetières, terrains de sport, espaces verts, parcs...

La commune de Beaussais-sur-Mer s'inscrit dans le principe d'un **arrêt de l'artificialisation des espaces naturels** dans le Plan Local d'Urbanisme.

Ces actions sont autant de **petits poumons verts pour nos quartiers**, bénéfiques pour l'environnement, la qualité de vie, la santé des habitants et l'attractivité de la commune.

### UN CHEMIN VEGETAL SENSORIEL AU PLESSIX BALISSON

En 2024, l'idée initiale des habitants, celle de concevoir un bosquet nourricier dans la Vallée Fontenelles n'a pas pu voir le jour faute d'accompagnement d'un expert en plantes comestibles. Malgré tout, une pépiniériste (*Les Champs Comestibles* à Corseul) s'est rendue sur place à la fin de l'automne pour réaliser une étude de faisabilité. Elle a identifié avec les habitants, des variétés d'arbustes adaptées aux milieux humides et ne nécessitant pas d'entretien régulier.

Le projet de « forêt nourricière » a alors évolué vers celui de la réalisation d'un chemin végétal sensoriel grâce à la plantation d'essences attisant quatre de nos cinq sens. Ces arbustes seraient comestibles pour l'homme et pour d'autres animaux participant ainsi à l'amélioration de la biodiversité locale mais aussi à la création d'un lieu pédagogique en associant ce chemin à un dispositif d'identification et de vulgarisation des vertus du monde sauvage.

Le chemin sensoriel pourrait alors accueillir les différentes écoles de Beaussais-sur-Mer mais aussi des seniors ou des familles ayant des enfants détenant des troubles cognitifs pour devenir un espace de découverte et d'apprentissage alternatif sous la forme de « classe verte » ou dite encore « classe dehors ». Le parking, situé aux portes de cet espace et l'aménagement déjà réalisé dans la vallée, facilitera l'accessibilité de ce chemin sensoriel, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

## 4.2/ Tourisme

Le Point Infos Tourisme a reçu 674 visiteurs en 2024, ce qui représente une baisse très sensible de la fréquentation à l'instar de celle constatée au niveau régional. La météo incertaine, les élections anticipées et les Jeux Olympiques ont eu un effet majeur sur le nombre de visiteurs.

Dinan Agglomération propose que l'on réfléchisse à d'autres manières d'accueillir les touristes en allant par exemple à leur rencontre lors d'événements ou en se rendant dans des structures d'accueil importantes. La pose d'un nouveau panneau signalétique est conseillée pour attirer les conducteurs qui viennent de Lancieux.

Par ailleurs il n'y a pas suffisamment d'hébergements pour les randonneurs et les pédaleurs dans notre commune. Les maisons d'hôtes et les locations ne proposent qu'un séjour minimum de deux nuits. Des solutions alternatives doivent être envisagées.

Le Marché Cuisiné, qui fait désormais partie des rendez-vous incontournables de la saison, aura lieu cette année **le samedi 6 septembre 2025** ; une table ronde animée par un conférencier abordera les solutions apportées par Beaussais-sur-Mer pour développer la consommation locale et promouvoir tous ceux qui y contribuent : restaurants, commerces, fournisseurs, agriculteurs...

Nous avons enfin pu dénicher les vieilles cartes postales (circa 1905) qui présentent les trois mairies qui forment notre commune et une carte postale de la Tour de Brenan ; ces quatre affiches seront positionnées dans chacune des mairies et dans la Tour de Brenan en présentant une photo ancienne et une photo actuelle avec un texte expliquant l'histoire de chaque bâtiment (comme pour les trois affiches des églises).

La rédaction du livre « La belle histoire de Beaussais-sur-Mer » a commencé en 2024 et continuera tout au long de l'année 2025. L'objectif est de présenter cet ouvrage lors des vœux du maire du mois de janvier 2026 et de pouvoir présenter le livre à la vente.

L'association du Patrimoine de Dinard collabore avec nous dans cette démarche pour présenter un livre d'histoire grand public avec des témoignages d'habitants. L'histoire nous invite à l'exploration du passé en nous permettant d'entrevoir d'où nous venons et nous aide à préparer l'avenir.

### **4.3/ Le patrimoine dépositaire de notre histoire**

#### **LA DIGUE MEDIEVALE DU PLESSIX-BALISSON**

L'ancienne digue maçonnée au Moyen-Age permettait à l'époque de créer une retenue d'eau encerclant le château fort du Plessix-Balisson. Elle est située sur un mamelon rocheux et participe pleinement à la compréhension du système féodal de défense de ce site patrimonial. En 2024, une équipe de chercheurs issue des services d'archéologie de Bretagne (dont la mission est de recenser l'ensemble des châteaux forts de la région nécessitant une valorisation) se sont rendus sur le site et ont mentionné cette digue comme étant une réalisation rare sur le territoire permettant d'identifier avec précision les prouesses de l'ingénierie hydraulique médiévale. En effet, il a été démontré que cette digue au-delà de son utilité défensive participait à faire pression sur la nappe phréatique, grâce à la retenue d'eau, afin d'alimenter en continu le puits central du château. Cette digue avait enfin pour fonction de détourner le cours de deux ruisseaux dans l'objectif de mettre en mouvement le moulin à eau (aujourd'hui disparu). Cette construction se situe sur une parcelle dont les cadastres actuels ne permettent pas de définir s'il s'agit d'un espace privé ou public. Une étude menée par un géomètre permettrait de rassembler un maximum de preuves afin de borner l'édifice pour qu'il soit relié à la parcelle adjacente, propriété municipale. Un professionnel géomètre est déjà venu sur place constater la faisabilité de l'opération. Cette acquisition envisagée en 2026 serait à la fois une opportunité de valoriser davantage ce site d'une haute valeur patrimoniale mais aussi de préserver la qualité de la maçonnerie constituée de pierres et de mortier terre, fragile, qui à quelques endroits s'effondre. En cause, l'absence d'entretien de la part du propriétaire de l'autre parcelle mitoyenne et l'impact des intempéries (pluies) de plus en plus intenses.

## ENTRETIEN DES EGLISES EN 2025

- Réfection des peintures de l'église du Plessix Balisson et rénovation de l'électricité
- Restauration du mur intérieur d'enceinte de l'église de Tregon par la SCIC ECLIS
- Travaux de mise en sécurité du joug de la cloche 1 de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ploubalay
- La Vierge en albâtre du Plessix-Balisson qui date du 16<sup>ème</sup> siècle doit être protégée ; l'étude de la pose d'une vitrine sécurisée en verre sera réalisée pour mettre en valeur ce trésor de notre patrimoine.

## 5/ Une programmation d'animations sportives, de manifestations culturelles et d'événements festifs, pour une vie sociale conviviale.

Pour 2025, les moments de convivialité (fêtes de saison, repas des aînés, repas des voisins, marchés d'été, concerts, etc.) resteront pléthores.

La programmation 2025 se veut donc fournie :

- En point d'orgue accueil du Tour de Bretagne des véhicules anciens du 7 au 9 juin
- Cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre, Fête aux moules, feux d'artifices, foire Saint-Matthieu, repas des aînés, fête de la musique

## LES ESCAPADES CULTURELLES DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Pour ce dernier été de la période de mandat en cours, le dispositif événementiel culturel porté par la municipalité nommé *Les Escapades Culturelles* désormais bien identifié et attendu par la population du territoire rassemblera les catégories de propositions artistiques ayant attirées le plus de public durant les quatre dernières éditions, à savoir les arts scéniques dont le théâtre, la musique et le cinéma. Cette opération culturelle prendra la forme de trois rendez-vous estivaux gratuits, un événement par commune déléguée, le dimanche en soirée sous l'angle de la thématique « ESPRIT CABARET ». Ce thème pluridisciplinaire réunit à la fois la déclamation de texte, l'image projetée, la forme du concert... le tout dans une ambiance conviviale et festive. La programmation permettra de réunir différentes générations autour de spectacles de qualité afin de démocratiser des pratiques artistiques parfois éloignées des Beaussaisiens mais aussi de

soutenir des artistes locaux. Au programme : un repas théâtral, un concert clownesque et une soirée cinéma en plein air participative. Chaque manifestation empruntera les codes du cabaret (tablés, scène ouverte, magie, humour, costumes hauts en couleur...).

## EXPOSITION EXTERIEURE DE VALORISATION ARTISTIQUE DU PATRIMOINE DE BEAUSSAIS SUR MER

Durant ce mandat, deux expositions géantes à ciel ouvert ont été créées par une artiste bédéiste : une pour valoriser le patrimoine naturel des polders de Ploubalay et une autre pour mettre en valeur le patrimoine humain du Plessix-Balisson. Cette année, nos efforts se concentreront sur Trégon pour faire découvrir le patrimoine bâti mégalithique, très riche sur cette commune déléguée. Dix panneaux de grands formats conçus pour résister aux intempéries donneront à voir les édifices les plus anciens du territoire de Beaussais : deux menhirs, un dolmen, une allée couverte et un cromlech. Ces monuments sont malheureusement peu entretenus ou situés sur des espaces privés ce qui empêche leur accessibilité et visibilité. L'artiste Laetitia Rouxel réalisera des illustrations du type bande-dessinée pour enregistrer les traces de ce patrimoine extrêmement précieux. L'exposition en extérieur, positionnée autour de l'église de Trégon permettra de faire découvrir à tous les habitants l'intégralité de cette richesse locale. Enfin les précédentes intempéries ont mis à mal l'ensemble des supports présentant l'exposition géante du Plessix-Balisson (citée ci-avant), elle sera donc déplacée de la Vallée Fontenelles vers le chemin de promenade autour du lieu nommé « La Fontaine Burette » moins exposé aux vents dominants, de nouveaux poteaux supportant les panneaux y seront installés.

## AMÉLIORER L'ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS SUR LES PARVIS OU LES PLACES DES EGLISES

A l'image du parvis de l'église de Ploubalay, une borne (coffret) de branchements électriques permettant d'améliorer l'accueil d'événements culturels nécessitant un accès au réseau électrique (concert, illuminations, autres festivités...) sera installée proche de l'église de Trégon (future place aménagée) et à proximité immédiate de la place de l'église du Plessix-Balisson.

## TRANSFORMATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DU PLESSIX-BALISSON EN LIEU CULTUREL ET FESTIF

L'ancien hangar situé sur la commune déléguée du Plessix-Balisson accueillant autrefois l'activité du charpentier (ateliers de découpe et de façonnage du bois) acheté en début de mandat par la municipalité de Beaussais-sur-Mer aura pour vocation future d'abriter différentes activités culturelles et festives éphémères proposées par la mairie ou divers porteurs de projets mais aussi par les habitants beaussaisiens souhaitant bénéficier d'un grand espace événementiel pour mettre en place des animations d'intérêt collectif. Afin de minimiser les coûts générés et de faciliter la mise aux normes du lieu pour y accueillir du public, l'objet des travaux sera de transformer l'actuel espace cloisonné en simples halles couvertes. Une démolition partielle des cloisons et murs permettra de ne garder que l'ossature en bois suffisamment solide, la toiture actuelle en bon état et seulement deux murs périphériques brise-vent afin de ne pas exposer les usagers aux intempéries. Une poursuite de l'actuelle dalle béton améliorera l'hygiène du sol sous l'ensemble du préau. Le circuit électrique du bâtiment sera revu afin de répartir différemment les branchements électriques et les points d'éclairage dans le but d'accueillir une variété d'événements culturels (concerts, marchés animés temporaires, spectacles circassiens...). La petite voie reliant au hangar sera consolidée et améliorée en pente douce pour garantir l'accès aux véhicules de plus grande envergure (food-trucks par exemple) et des toilettes publiques seront installées à proximité (reliés aux réseaux d'eaux) pour éviter aux usagers de remonter la pente du village jusqu'aux WC proches de l'église. Enfin, un container sera installé sur place pour abriter et mettre sous sécurité le mobilier d'animation festive municipal (tables, chaises...).

## UNE CHORALE SANS CHEF DE CHOEUR

Depuis 2024, de nombreux habitants de Beaussais ont manifesté leur intérêt pour participer voire créer une chorale populaire et intergénérationnelle qui pourrait intervenir lors des différentes manifestations culturelles et festives du territoire. L'idée avivant ces habitants (non organisés en collectif) serait de constituer un chœur polyphonique éphémère Beaussaisien proposant des concerts amateurs rassemblant les trois communes déléguées. Une cheffe de chorale bretonne a été identifiée pour animer des ateliers dits « passeurs de chant » afin que l'union de citoyens volontaires soient totalement autonomes dans le choix du registre, dans les techniques vocales et dans la

direction artistique. L'objectif de la municipalité est de soutenir la création de cette chorale démocratique (sans chef) et autonome.

## **6/ Des travaux d'aménagement à la hauteur des enjeux de demain**

### **Ploubalay**

- 1/ Poursuite de la réfection de la salle des sports Jean Cochet et rénovation de la toiture de la salle des fêtes
- 2/ Poursuite des travaux de voiries sur le Lotissement des Hortensias (phase 1)
- 3/ Fin de l'aménagement de la Place du Poudouvre avec inauguration au printemps 2025
- 4/ Poursuite de la rénovation de la ferme Morel afin d'accueillir à moyen terme un restaurant (2027)
- 5/ Réflexion sur l'aménagement des jardins de la pépinière
- 6/ Réflexion autour de l'acquisition de l'ancien supermarché Casino
- 7/ Construction d'un hangar solidaire à Coutelouche

### **Trégon**

- 1/ Début des travaux d'aménagement et de rénovation du Bourg qui vont s'étaler sur plusieurs années.
- 2/ Dernière tranche des travaux du lotissement Le Dolmen 2.
- 3/ Mise en place d'une borne électrique près du restaurant Le Feu Rouge
- 4/ Réfection en enrobé du trottoir entre le parking et la mairie, réfection en enrobé du trottoir du mur de l'enclos de l'église, réfection en enrobé de l'accès cimetière.
- 5/ Plateforme élévatrice (élévateur) PMR pour la mise en accessibilité de la salle communale.

### **Plessix balisson**

- 1/ poursuite de la vente des terrains de l'Ecoquartier

## **7/ La modernisation du service public**

La modernisation du service public constitue un enjeu majeur pour répondre aux attentes des administrés. Cette année encore, il s'agira d'améliorer l'efficacité des services, s'adapter aux évolutions sociétales et technologiques tout en favorisant l'inclusion et la proximité avec les habitants de Beaussais-sur-Mer.

**1. Numérisation des démarches administratives** : l'un des principaux leviers pour moderniser le service public est la dématérialisation des démarches administratives. Offrir aux citoyens la possibilité de réaliser leurs démarches en ligne (demande de cartes d'identité, d'actes de naissance, demandes d'urbanisme, etc.) simplifie l'accès aux services et réduit les délais de traitement.

**2. Renforcement de la transition écologique** : la modernisation des services publics doit également intégrer des préoccupations écologiques. Dans cette perspective, la commune continuera d'investir dans des solutions énergétiques renouvelables pour ses bâtiments publics (panneaux solaires notamment), encouragera le tri sélectif et la gestion des déchets en mairie ou au restaurant scolaire avec les composteurs.

**3. Amélioration de l'accessibilité** : garantir l'égalité d'accès aux services pour tous les citoyens est un principe fondamental du service public. La commune doit veiller à améliorer l'accessibilité physique pour les personnes handicapées ou en situation de vulnérabilité. Cela se traduira par l'aménagement de rampes d'accès dans la mairie déléguée de Trégon et dans la salle attenante.

**4. Développement des outils de communication et de participation citoyenne** : la modernisation du service public passe aussi par une meilleure communication avec les habitants. La mise en place de canaux de communication diversifiés (site web, réseaux sociaux, application mobile comme Panneau Pocket) permet d'informer efficacement les citoyens des décisions locales, des événements à venir, ou encore des travaux en cours. De plus, encourager la participation citoyenne à travers des enquêtes publiques permet d'impliquer les administrés dans la vie de la commune et de mieux répondre à leurs besoins et interrogations.

**5. Optimisation des ressources humaines et des compétences** : il est important de se projeter dans une gestion optimisée des ressources humaines. Ainsi, la commune continuera d'investir dans la formation continue des agents municipaux. La possibilité de maintenir certains postes en télétravail permet d'améliorer la qualité du travail tout en respectant les contraintes spécifiques d'accueil inhérente à une commune rurale.

**6. Soutien à l'innovation locale et à la coopération intercommunale** : la modernisation des services publics doit aussi s'inscrire dans une dynamique de coopération avec les

---

autres communes et acteurs du territoire. Le recours à des solutions partagées (services de l'agglomération, mutualisation de moyens avec les communes voisines à l'instar du fauchage avec Saint-Jacut-de-la-Mer, etc.) permet de rationaliser les coûts. Par ailleurs, la commune soutient l'innovation locale en encourageant des projets portés par des micro entreprises ou des associations, contribuant ainsi à dynamiser le territoire.

---

### III) ORIENTATIONS BUDGETAIRES

#### 1/ La loi de finances 2025

Plusieurs mesures affecteront particulièrement les collectivités :

- Le « Fonds de réserve » représente 1 milliard d'euros de prélèvement étendu à plus de 2000 collectivités. ;

- Le gel du montant de la compensation par la TVA à son niveau de 2024 fait perdre 1,2 milliard d'euros de ressources locales ;

#### **- + 1,2 Mds€ de cotisations à la CNRACL**

Les cotisations à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) pour contribuer à éponger le déficit de celle-ci augmenteront elles de 3 points par an pendant 4 ans, soit 1,2 Mds€/an pour tous. Cela représente près de 16 000 euros/an soit au total 64 000 euros en 2028. (c'est **2 ETPT de moins pour la commune**).  
**L'impact sur le recrutement au plan local sera indéniable.**

- Baisse du fonds vert de 2,5 à 1,15 Md€ entre 2024 et 2025 , probablement l'absence de crédits nouveaux pour les Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de soutien à l'investissement local (DSIL).

Maigre consolation, le gouvernement augmentera la Dotation globale de fonctionnement (DGF de 290 M€ pour l'amener à 27,535 Mds.

#### 2/ endettement

EPFB : en 2025 il restera à la commune à racheter pour 550 000 euros certains biens dont le portage financier était assuré par l'EPFB. Le calendrier sera ajusté en fonction de l'avancée du contentieux au Tribunal administratif de Rennes et ayant trait au Permis de construire déposé par SNC Beaussais, rue du Général de Gaulle.

En effet, dans le cadre de la rénovation du centre-ville, la commune a signé en 2018 trois conventions de portage foncier d'une durée de sept ans avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), charge à ce dernier d'acquérir les bâtiments et terrains à remembrer. En décembre 2023, le montant total des engagements envers l'EPFB s'élevait

ainsi à 1 M€. Pour autant la valeur marchande des biens concernés dépassent largement cette somme en raison des dividendes liés à l’embellie foncière locale.

- **budget commune**

Le tableau ci-dessous résume les principaux emprunts contractés par la commune depuis 1994 et les capitaux restants dus au 31 décembre 2024.

	ANNEE D'EMPRUNT	CAPITAL EMPRUNTE	DUREE	FIN	CAPITAL DU AU 31 DEC 2024
COMMUNE	2016	150 000,00 €	20	2036	89 006,00 €
COMMUNE	2022	72 477,00 €	25	2047	66 272,00 €
COMMUNE	2022	177 523,00 €	25	2047	163 526,00 €
COMMUNE	2019	1 189 000,00 €	25	2044	1 038 352,00 €
COMMUNE	2005	65 000,00 €	34	2039	35 142,00 €
COMMUNE	1994	289 653,00 €	32	2026	35 092,00 €
COMMUNE	2022	700 000,00 €	15	2037	595 255,00 €
COMMUNE	2021	950 000,00 €	25	2046	473 313,00 €
COMMUNE	2018	200 000,00 €	20	2038	144 472,00 €
COMMUNE	2018	500 000,00 €	20	2038	355 033,00 €
COMMUNE	2018	500 000,00 €	20	2038	355 282,00 €
COMMUNE	2019	1 000 000,00 €	25	2044	806 926,00 €
COMMUNE	2019	460 000,00 €	25	2044	371 185,00 €
COMMUNE	2018	200 000,00 €	20	2038	142 013,00 €
COMMUNE	2015	300 000,00 €	20	2035	176 513,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 753 653,00 €</b>			<b>4 847 382,00 €</b>

- **budget Boule d’or**

En mars 2025 le prêt in fine contracté en 2018 sera remboursé.

	ANNEE D'EMPRUNT		CAPITAL EMPRUNTE	DUREE	FIN	Capital restant du au 31 décembre 2022
BOULE D'OR	2018	IN FINE	360 000,00	7 ANS	2025	360 000,00

- **budget écoquartier**

	ANNEE D'EMPRUNT		CAPITAL EMPRUNTE	DUREE	FIN	Capital restant du au 31 décembre 2022
ECO QUARTIER	2021	IN FINE	1 300 000,00	5 ANS	2026	1 300 000,00

### **3/ Absence de hausse des taux de la fiscalité locale**

Dans le contexte actuel la municipalité exclut d'aggraver les difficultés de pouvoir d'achat pour les ménages.

Deux facteurs vont malgré tout entrainer une hausse des impositions dues. Le premier est la conséquence de l'intégration dans Dinan Agglomération qui, en contrepartie de prestations plus importantes, a un taux d'imposition plus élevé que celui de la CCCE. Il en résultera une hausse de la part d'imposition prélevée pour le financement de l'intercommunalité qui sera lissée sur plusieurs années jusqu'en 2026. Le second facteur tient à la révision des valeurs locatives imposée par les textes.

### **4/ Évolutions des budgets annexes**

Budget Dolmen : sa clôture aura lieu au 31 décembre 2025. Pour autant une partie de l'excédent de fonctionnement sera intégrée au budget « commune » courant 2025.

Budget Boule d'or : Il sera maintenu car des opérations foncières sont encore prévues pour les années à venir.

Pour le budget Ecoquartier, il s'agira de vendre les lots à vocation de construction.

### **5/ La masse salariale**

Pour 2025, l'équipe municipale continuera de s'employer à une évolution maîtrisée de la masse salariale sous réserve qu'aucune mesure nationale ne vienne bousculer cet objectif.

Nous notons :

- La possible hausse de quatre points du taux des cotisations dues par les employeurs à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales (CNRACL) ;
- Une maquette des effectifs qui évoluera à la marge.

## 6/ Budget principal de la commune pour 2024

### 6.1- Les recettes de fonctionnement

La politique d'aménagement de la commune menée depuis 2014 continue de porter ses fruits (installation de commerces, finalisation des lotissements).

L'augmentation de la population et par là-même son assise foncière engendrent des revenus supplémentaires (impôts fonciers, taxe d'aménagement) qui permettent d'aborder l'année 2025 avec confiance comme ce fut le cas en 2024.

### 6.2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses seront toujours assez fortement impactées par l'augmentation des coûts de l'énergie, celle des matières premières et de l'alimentation.

Ajoutons à cela la hausse des prix pour tous les contrats d'assurance et la répercussion par les fournisseurs et les organismes de maintenance de l'inflation sur leurs contrats de prestation.

A noter pour 2025 l'accueil du Tour de Bretagne des véhicules anciens qui va engendrer une dépense supplémentaire de l'ordre de 60 000 euros avec en contrepartie des retombées importantes pour la commune.

### 6.3- Les opérations d'investissement

L'année 2025 sera consacrée à :

- La fin de la pose des panneaux photovoltaïques (ombrière au niveau du campus scolaire) ;
- des travaux de signalisation ;
- l'entretien des églises ;
- La végétalisation de la commune ;
- Des travaux de voirie (rue des Ormelets)
- Le début des travaux de rénovation du bourg de Trégon (phase 1) ;
- La rénovation de la ferme Morel afin d'accueillir à moyen terme un restaurant

- La construction d'un hangar à vocation sociale à Coutelouche

#### 6.4 -Les recettes d'investissement

Les points forts restent le volume des cessions avec près de 450000 euros attendus, le versement de l'excédent capitalisé de fonctionnement 2024 et les subventions de l'Etat et du département.

Il n'est pas prévu d'emprunt en 2025.

## 7/ Le plan pluriannuel d'investissement

### 7.1 Sur le budget commune

La projection s'arrête volontairement en 2026 en raison des élections municipales de mars 2026 et des orientations pour l'instant non connues de la nouvelle équipe municipale.

#### Recettes de fonctionnement

Nature	BP 2025	BP 2026
Atténuations de charges	175 000	175 000
Produits des services	430 000	430 000
Impôts et taxes	234 866	234 866
Fiscalité locale	2 255 881	2 368 675
Dotations et subventions	1 500 000	1 500 000
Autres produits de gestion courante	310 000	250 000
Produits financiers	10 000	10 000
	4 915 747	4 968 541

- Hausse des recettes fiscales liées à l'augmentation de la population de Beaussais-sur-Mer.
- Baisse des autres produits de gestion courante en raison de la clôture du budget « Dolmen ».

Au plan des dépenses de fonctionnement :

Nature	2025	2026
Charges générales	1 200 000 €	1 200 000 €
Charges de personnel	2 451 838 €	2 495 971 €
transfert vers investissements	310 000 €	310 000 €

Charges de gestion courante	390 000 €	392 000 €
CHARGES FINANCIERES	98 000 €	98 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000 €	1 000 €
OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	360 000 €	360 000 €
TOTAL	4 810 838 €	4 856 971 €

- Pas d'évolution notoire des charges générales (en dehors des coûts liés à l'énergie) ni de la masse salariale ;
- Stabilité des charges financières liées aux intérêts d'emprunt.

Au plan des dépenses d'investissement :

Opération	RAR	2025	2026
capital emprunt		283900	283900
remboursement ASNT DA		250000	250000
10 - Divers	33176	211211	200000
11 - Bâtiments	176532	412 365	328 391
12 - Acquisitions	233285	81 021	550 000
13 - Eglises	2166	43 090	50 000
14- salle de sports	4035	30 300	
15 - signalisation et mobilier urbain	1090	36 050	15 000
18 - voirie	14959	404 174	349 704
23 - place du poudouvre	52509		
28 - Extension du complexe scolaire	15808		
31 - Bourg	71200		
40 - Aire de jeux		19 855	20 000
46 - Amgt bourg de Trégon	25588	275 000	700 000
54 - Décoration de noel		15 000	5 000
55 - Matériel informatique	2836	5 000	5 000
61-panneaux photovoltaïques	186563	0	0
TOTAL	819747	2066966	2756995

Au plan des recettes d'investissement :

Investissement - Recettes	RAR	2025	2026
021 - Virement de la section de fonctionnement			
Virement de la section de fonctionnement		283 900	283 900
excédent fonctionnement reversé		450 000	400 000
Produits de cession	206200	450 000	1 400 000
Amortissements		360 000	360 000
FCTVA		190 000	260 000
Taxe d'aménagement		220 000	220 000
Excédent (N-1) capitalisé	848902		
Subventions	299000	218 000	300 000
Emprunt			
<b>TOTAL</b>	<b>1354102</b>	<b>2 171 900</b>	<b>3 223 900</b>

## 7.2 Sur le budget dolmen

Au 31 décembre 2025, le budget Dolmen sera clôturé et intégré au budget général de la commune.

Le dernier terrain a été vendu en 2024. Il reste quelques travaux à effectuer en 2025.

## 7.3 Sur le budget écoquartier

- Vente des terrains en cours
- Remboursement du prêt en 2026

## 7.4 Sur le budget Boule d'or

- Déplacement de l'Épicerie Solidaire vers Coutelouche ;
- Cessions des locaux commerciaux à terme.